



Relevé de conclusions

Conseil de quartier Clou Bouchet

Jeudi 24 mars 2016 – 20h00

Salle polyvalente du Clou Bouchet

Direction des Vies Participatives

Rédaction : MM

Co-Présidents : Guillaume JUIN (Co-Président élu), Paul GUIONNET (Co-Président habitant).

Élus : Anne-Lydie HOLTZ (Adjointe au Maire), Dominique SIX (Adjoint au Maire), Marie-Chantal GARENNE (Conseillère municipale), Agnès JARRY (Conseillère municipale).

Membres : Anne-Marie BODIN (CSF), Edwige BROCHAND, Marc BROCHAND, Anne-Marie CHABOT, Patrick COMPAIN, Angéline COURTAUD, Claudie DINAND, Mireille FORSTIN, Michel FRANCHETEAU, Marlène GUÉRIN (AVEC), Annie LIEBOT, Serge LOISEAU, Gérard MASSIAS, Danielle MICAL, Martine MOUCHARD, Aline SAINVET, Catherine SENÉ, Françoise VALET.

Excusés : Josiane MÉTAYER (Conseillère municipale), Jean-Claude BUISSON, Mélodie FRANCHETEAU, Nathalie MONVOISIN (AVEC), Jean-Baptiste MOTTET.

Agents municipaux : Marc MONNERIE (service Vie participative), Odile LOUICELLIER (Mairie de quartier).

Public : 30 personnes.

Ordre du jour du Conseil de quartier :

1. Dénomination des salles Monique MASSIAS et Odette BODIN : retour en images,
2. Retour des commissions « cadre de vie » et « lien social »,
3. Rappel sur le fonctionnement du Conseil de quartier,
4. Projets en cours sur les espaces publics et les réhabilitations de logements,
5. Informations diverses.

G.JUIN (Co-Président élu du quartier) ouvre la séance et remercie les conseillers de quartier et le public, nombreux, d'être présents. P.GUIONNET (Co-Président habitant) présente l'ordre du jour.

1. Dénomination des salles Monique MASSIAS et Odette BODIN : retour en images

Mise en valeur de cette initiative portée par le conseil de quartier du Clou Bouchet. La cérémonie de dévoilement des plaques, en présence des familles des défunt(e)s et du Maire de Niort, a été un moment émouvant. Il était important pour le conseil de rendre hommage à ces deux femmes qui ont consacré leur vie à leur quartier de cœur.

Plusieurs photos sont projetées.



2. Retour des commissions « cadre de vie » et « lien social »

Commission « animation/vie de quartier » :

Serge LOISEAU présente les travaux menés par la commission « animation/vie de quartier »

La commission s'est fortement impliquée sur la dénomination des salles Monique Massias et Odette Bodin en faisant le lien avec les familles et en portant cette initiative auprès de la mairie de Niort.

Autre projet important : le lien avec les commerçants de la dalle Carrefour. Suite à un malaise remonté par les commerçants de Carrefour sur l'image perçue du quartier, et suite à plusieurs faits divers début 2016 relayés par la presse locale, les conseillers ont souhaité réagir. Ils ont mobilisé la presse et les commerçants pour mettre en avant les atouts du quartier : solidarité, diversité, activités et lutte contre un sentiment d'insécurité injustifié. Cette bataille d'image a une importance pour les commerçants car cela joue sur leur chiffre d'affaire et par conséquent la pérennité de leur commerce. Carrefour et son centre commercial sont des acteurs prépondérants sur le quartier. Il est important que ces activités et services puissent bénéficier d'une image positive et tirer le quartier vers le haut. A ce titre, le référent de la commission indique que les commerçants de Carrefour envisagent l'organisation d'une braderie d'ici l'été. La commission va réfléchir au soutien qu'elle pourrait apporter à cette action.

Autre action que souhaite mener la commission : l'organisation d'un micro-trottoir afin de recueillir les attentes des habitants, en direct. A noter que pour mener à bien cette initiative, la commission a été dotée de plaquettes « Vie participative », de badges et d'un passe permanent d'HSDS afin de pouvoir accéder facilement aux halls d'immeubles (passe stocké à la mairie de quartier et réservé aux conseillers de quartier).

La commission se fait aussi le relais des habitants sur des incivilités régulières constatées et qui nuisent au bien vivre ensemble : passages deux roues et bruit au niveau de l'ilot Delambre, divagation chiens, stationnement ventouse devant le 12 rue Jules Siegfried... Ces petits actes du quotidien créent des conflits.

Dernier point : la commission souhaiterait connaître le contenu des missions du service médiation sociale du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), les dates et horaires de leurs permanences, la différence

entre leur travail et le projet de création de postes d'éducateurs de rue via le Conseil Départemental des Deux-Sèvres... Une présentation du service sera calée lors du prochain conseil de quartier.

Commission « cadre de vie » :

Patrick COMPAIN présente les travaux menés par la commission « cadre de vie ».

Plusieurs actions ont été menées :

- Rationalisation des Points d'Apport Volontaire (PAV) pour le tri sélectif des déchets sur le quartier,
- Suivi doléances parc Angélique,
- Mini-diagnostic partie « Nord » du quartier du Clou Bouchet,
- Mini-diagnostic partie « Ouest » du quartier du Clou Bouchet,
- Parvis de la Poste (point qui sera détaillé dans la soirée),
- Suivi 12/22 Sellier,
- Visite terrain concernant la replantation des arbres sur le quartier en 2016.

Patrick COMPAIN reprend les propos évoqués par Serge LOISEAU, référent de la commission « animation/vie de quartier ». Depuis quelques semaines, les divagations de chiens augmentent. D.SIX, Adjoint au Maire, confirme qu'un arrêté municipal existe depuis des années mais la verbalisation reste difficile (flagrant délit). MC.GARENNE, conseillère municipale, incite les habitants à contacter les services et les élus pour signaler les chiens divagants sans laisses pour intervention. Concernant les chats errants, elle précise qu'un accord a été signé avec l'association 30 millions d'amis. En effet, pour réguler le nombre de chats errants, la Ville lance une campagne de stérilisation avec l'aide de cet acteur public. Ainsi, la Ville s'engage à attraper les chats errants que l'équipe du refuge municipal repérera elle-même ou avec l'aide d'habitants-référents. Tous les animaux capturés seront identifiés au nom de 30 Millions d'Amis. Stérilisés aux frais de l'association, ils seront relâchés sur leur territoire d'origine. Cette première opération lancée avant l'été concernera une centaine de chats. A noter qu'un partenariat est engagé avec le vétérinaire du quartier. Les premiers résultats de cette campagne au long cours seront quantifiables d'ici trois à quatre ans. Elle est l'occasion de rappeler aux propriétaires l'obligation de faire identifier leur chat. La stérilisation, quant à elle, sans être une obligation, est tout de même recommandée.

Contacts : Refuge municipal pour animaux au 05.49.73.02.81 ou animaux.refuge@mairie-niort.fr

La commission se fait aussi le relais des habitants des toursMaintenon qui mettent en avant les problématiques de stationnement sur le parking qui jouxte le nouveau siège de la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN). Les salariés et le public se stationnent en masse sur site et les habitants ne peuvent plus se stationner.

Les difficultés rencontrées sur le carrefour Siegfried/Bonnevay sont de nouveau mis en avant. Il est proposé de réglementer la rue Siegfried en zone 30 km/h. La ligne droite de la rue Bonnevay, entre le lycée de la Venise Verte et la rue Siegfried, est également dangereuse. De nombreux véhicules et deux roues y prennent de la vitesse.

> Diagnostic Points d'Apport Volontaire (PAV) sur le quartier

M.MONNERIE indique que la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) souhaite optimiser la présence des points d'apport volontaire (PAV) de tri sélectif sur le quartier. Le tonnage global est très faible et, suite aux travaux de ces dernières années, certains PAV ont été positionnés à proximité les uns

des autres. Il faut également rappeler que c'est au pied de ces conteneurs que sont généralement retrouvés les dépôts d'encombrants, nombreux sur le quartier. Une réunion dédiée a été organisée avec les conseillers de quartier le vendredi 4 mars.

Les conclusions sont les suivantes :

- Validation du retrait du PAV Verrier parc (aire de jeux),
- Validation du retrait du PAV Fizeau,
- Validation du retrait du PAV 10 Delambre,
- Déplacement PAV Verrier (Fresnel) pour visibilité depuis l'ancien site de l'ilot Verrier,
- Déplacement PAV 16 Delambre et positionnement au niveau du parking qui suit,
- Fête de quartier avec stand de la CAN sur le tri sélectif = véritable intérêt.

Les conseillers de quartier valident les propositions émises.

3. Rappel sur le fonctionnement du Conseil de quartier

A la demande des conseillers de quartier, M.MONNERIE (Direction des Vies Participatives) fait un bref rappel sur des notions fondamentales liées au fonctionnement et à l'organisation des conseils de quartier.

Qu'est-ce qu'une commission de conseil de quartier et qui y participe ?

Les commissions de conseil de quartier travaillent sur des thèmes déterminés par les conseillers. Sur le Clou Bouchet, deux commissions existent : une dédiée à l'animation et la vie du quartier, une dédiée au cadre de vie et aux espaces publics. Seuls les conseillers de quartier participent aux commissions. Sur invitation, des personnes extérieures peuvent être conviées en fonction de l'ordre du jour.

Autonomie des commissions

Les commissions des conseils de quartier sont autonomes. Elles se réunissent sans la présence des services de la Ville de Niort. La présence des élus n'y est pas obligatoire mais peut être sollicité par les conseillers. La Direction des Vies participatives peut apporter un appui logistique à l'organisation de ces réunions (rappel par mail aux conseillers, diffusion des comptes rendus produits...).

Réunions des commissions : 1 fois par mois à la maison des associations

Sur le Clou Bouchet, les commissions se réunissent sur des créneaux fixes :

- Commission « animation » le 2^{ème} mardi du mois – 18h à 19h30 – maison des associations (salle 121),
- Commission « cadre de vie » le 3^{ème} mardi du mois – 18h à 19h30 - maison des associations (salle 121),

Membres des commissions

Il est rapidement rappelé les noms des membres de chacune des commissions (une douzaine par commission). Les deux référents sont rappelés : Serge LOISEAU pour la commission « animation/vie de quartier » et Patrick COMPAIN pour la commission « cadre de vie ».

Rappel des budgets mutualisés alloués aux neuf conseils de quartier

Les neuf conseils de quartier disposent de deux budgets mutualisés :

- 200 000€ sur la section d'investissement (espaces publics...). Chaque conseil fixe ses priorités par an et les élus décident des choix budgétaires à engager par la suite. En 2015, le conseil de quartier a identifié le traitement de l'espace public devant le 12/22 Sellier comme sa priorité, projet qui a été financé à hauteur de 35000 € sur les crédits de quartier.
- 80 000€ sur la section de fonctionnement (animations, évènementiels...). Les actions financées sont uniquement celles qui sont initiées et portées par le conseil de quartier.

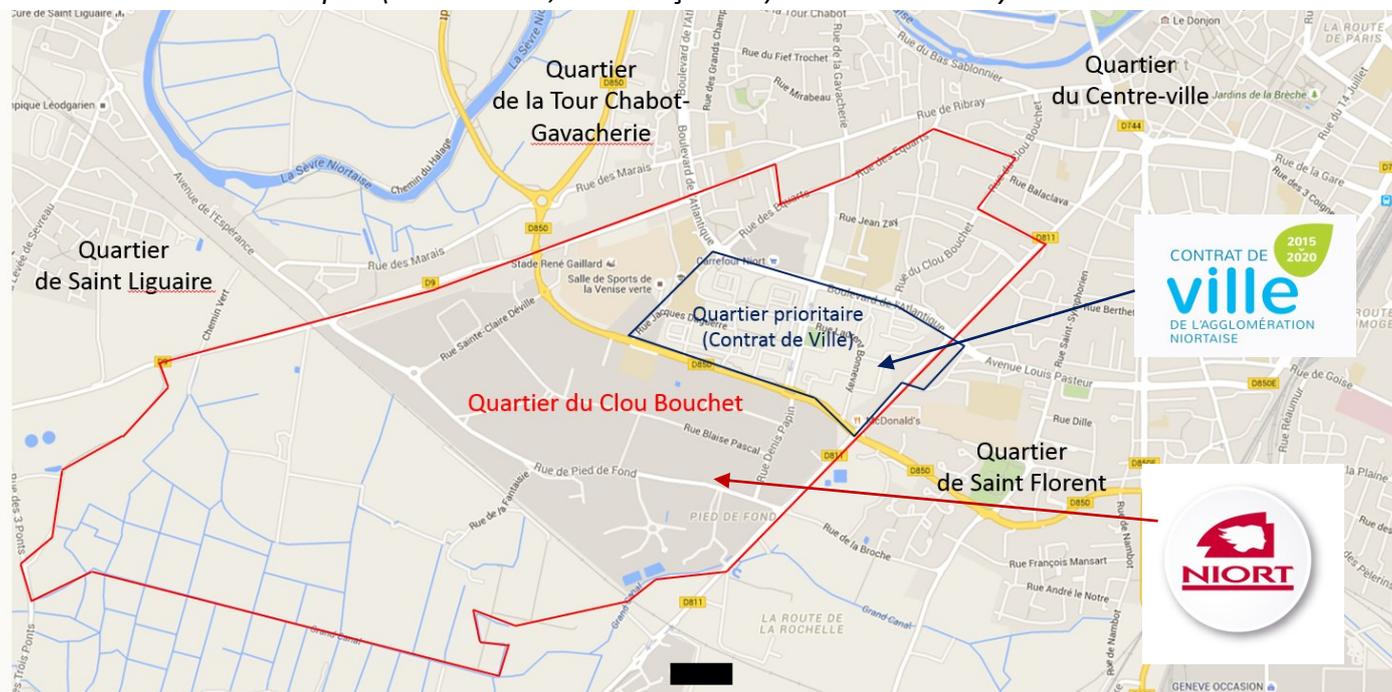
> Un conseiller de quartier propose que le conseil s'implique sur la fête de la musique. Pourquoi ne pas mettre à disposition une scène ouverte sur la place Auzanneau pour les jeunes du quartier durant ce jour de fête ? Tous les habitants du quartier ne peuvent se rendre en centre-ville.

Les séances plénières du conseil de quartier

De l'ordre de 4 par an, les séances plénières du conseil de quartier sont publiques. Elles sont donc ouvertes à tous et chacun(e) peut y prendre la parole. Les élus, les services et les habitants sont présents. L'animation de ces réunions est assurée par les co-présidents du conseil de quartier (un élu désigné par le Maire/ un habitant élu par ses pairs).

Rappel zone quartier du Clou Bouchet et zone quartier prioritaire

De nombreuses interrogations ont été remontées concernant la distinction entre le périmètre du quartier du Clou Bouchet et le quartier prioritaire dit « quartier politique de la Ville » (Contrat de Ville). A l'aide d'une carte, la distinction entre les deux périmètres est expliquée. Périmètre rouge, nous retrouvons le quartier du Clou Bouchet au sens du conseil de quartier. C'est l'un des neufs de la Ville de Niort. Il existe depuis 2002, date de création des conseils de quartier niortais. Ce périmètre est large. Il part de la rue de Ribray au Nord, s'étend jusqu'à la zone de St Liguairé au Sud (il intègre même une zone de marais), et se positionne entre l'avenue de La Rochelle et l'avenue de la Venise Verte. Le périmètre du quartier prioritaire (Contrat de Ville) quant à lui est beaucoup plus restreint et est représenté en bleu, intégré au sein du périmètre du Conseil de quartier. Il a été fixé par l'État en 2014, dans le cadre de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, via des indicateurs objectifs : revenu médian des habitants et nombre d'habitants sur le périmètre. Il existe trois quartiers prioritaires sur le territoire niortais : une partie du Clou Bouchet (représenté ici), une partie de la Tour Chabot-Gavacherie et le Pontreau-Colline St André. Ces trois quartiers sont suivis dans le cadre d'un dispositif précis, appelé Contrat de Ville, et engagé sur la période 2015/2020. Des instances de participation sont rattachées aux quartiers prioritaires et sont composées à 50% d'habitants et à 50% d'acteurs socio-économiques (associations, commerçants...) : les conseils citoyens.



Les conseillers de quartier remercient les services pour les précisions apportées.

Avant de passer à la suite de l'ordre du jour et s'attarder sur les dossiers liés aux espaces publics, ils souhaitent mettre en avant le nouveau coût de réservation de la salle polyvalente du Clou Bouchet (salle Monique Massias et salle Odette Bodin). Sous gestion de la Ville de Niort depuis début 2016, les nouveaux tarifs sont jugés très élevés par les habitants et acteur du quartier.

4. Projets en cours sur les espaces publics et les réhabilitations de logements

Espace vert 12/22 Sellier

Contentieux actuel entre la Ville de Niort (Espaces publics) et l'entreprise signataire du marché. D'où un retard constaté dans les travaux d'aménagement de ce projet prioritaire du CQ pour 2015. Les travaux vont être réalisés dans les prochains jours. A noter que les deux peupliers devant le n°12 ont été abattus mi-mars.

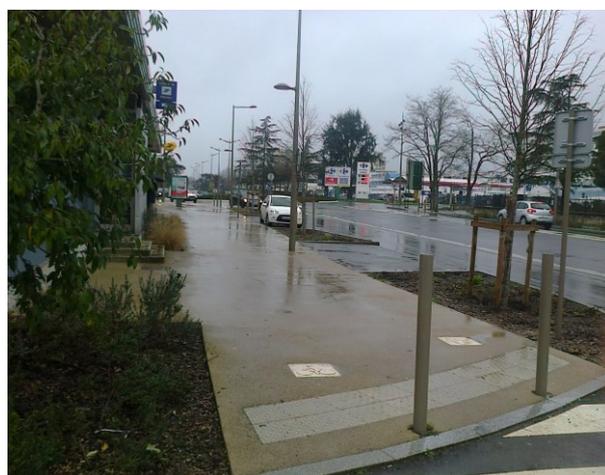
Rue Bonnevey (section entre le fast-food et l'église)

Proposition d'empêcher physiquement le stationnement sur trottoirs pour sécuriser les cheminements piétons. En effet, de nombreux véhicules se garent sur les trottoirs et empêchent les continuités piétonnes. Sujet récurrent et souvent évoqué au sein du conseil de quartier. Projet prioritaire 2016 du conseil de quartier. Demande à mettre en cohérence avec le Contrat de Ville (périmètre d'intervention).



Parvis devant l'agence postale boulevard de l'Atlantique

Demande des conseillers de quartier de retravailler cet espace et de créer du stationnement supplémentaire. En effet, aujourd'hui, les deux cases rouges et la casse PMR ne suffisent pas à absorber les usages constatés devant la Poste. De plus, les entrées/sorties sur l'espace de stationnement sont très compliquées en raison des bordures à angle droit. Une visite terrain est organisée début avril avec les élus, les représentants du conseil de quartier et les responsables de la Poste. Projet prioritaire 2016 du conseil de quartier.



Rue René Caillié

Proposition de suppression le stationnement 15/15 et, en lieu et place, de marquer des espaces de stationnement. La commande du conseil de quartier auprès des services était de quantifier le stationnement créé. Les résultats sont communiqués :

- 42 à 45 voitures stationnées aujourd'hui avec le stationnement alterné 15/15,

- stationnement marqué côté pair : 25 places,
- stationnement marqué côté impair : 25 places,
- stationnement marqué en alterné : 22 places.

Au vu des résultats, le dossier sera à rediscuter au sein de la commission « cadre de vie ». Il faudra s'interroger sur la pertinence d'une suite à donner.

Allées et rue Delambre

Les cases de stationnement rue Delambre ont été marqués à nouveau par la régie voirie. Les raccords, derrière le 16/22 Sellier, pour les sorties de poubelles du bailleur seront réalisés par l'entreprise qui va mener l'opération sur le 12/22 Sellier. La reprise des allées Delambre sera quant à elle réalisée en 2017 (un an de « pause » suite à l'abattage des peupliers sur site). Même chose pour la reprise du trottoir d'entrée de rue Bonnevey en face du parking du Mc Donald's (un an de « pause » suite à l'abattage des deux peupliers devant le n°12 Sellier).

Replantation des arbres sur le quartier.

Rappel des abattages de peupliers réalisés fin 2015 (champignon ganoderme) sur le quartier. Environ 50 peupliers infectés abattus. Sur 2016, une campagne de replantation est à mettre en œuvre. A ce titre, une visite terrain a été organisée le 05/02 avec la commission « cadre de vie » et le service jardins/espaces naturels de la Ville de Niort. Les conseillers de quartier ont mis en avant les demandes suivantes :

- Choix d'essences diversifiées et colorées (érables, prunus...),
- Pas de conifères qui sont déjà bien présents dans le quartier,
- Meilleure répartition dans le quartier pour éviter les effets de concentration précédemment constatés (ex. rue Daguerre en face de l'internat du lycée avec des peupliers très près les uns des autres).

Ilot Langevin

Une intervention va être menée courant 2016 pour sécuriser la partie Ouest qui donne sur la place Cugnot. Aujourd'hui, de nombreux véhicules roulent sur les espaces verts pour accéder à cet espace.

La problématique liée au stationnement en journée est prégnante sur l'ilot en lui-même avec présence de nombreux acteurs : maison des associations, ISFAC, HSDS... et depuis peu la mission locale et le CIJ (centre d'information jeunesse). Demande à mettre en cohérence avec le Contrat de Ville (périmètre d'intervention).

Ilot Bonnevey

Ilot important du quartier, traversant en partie Est du Clou Bouchet et non traité dans le cadre du PRUS (Projet de Rénovation Urbaine et Sociale). Une veille active doit être menée sur cet espace suite à l'abattage des peupliers fin 2015, au jeu pyracord qui risque de ne pas passer les contrôles de sécurité

2016 (aire de jeux vieillissante)... Demande à mettre en cohérence avec le Contrat de Ville (périmètre d'intervention).

Travaux de réhabilitation

Information sur les travaux qui vont être sur le bâtiment 1/5 Flammarion et 30/36 Sellier par Habitat Sud Deux-Sèvres entre l'été 2016 et l'été 2017.

5. Informations diverses

Projet conseils de quartier financés en 2015

AL.HOLTZ, Adjointe au Maire, revient sur les projets qui ont été portés par les conseils de quartier en 2015.

Quartier	Secteur / rue	Contenu du projet	coût
Clou Bouchet	Rue Henri Sellier	Espace vert au 12/ 22 rue Sellier (hors PRUS) avec fermeture accès voiture	35 000€
Tour Chabot Gavacherie	Parking du CSC du Parc	Reprise totale du parking avec sous couche, enrobé et marquage. Création de 2 cases PMR	26 000€
Saint Liguairé	Abords du groupe scolaire Agrippa d'Aubigné	Sécurisation des déplacements piétons (notamment parvis école maternelle) et marquage global au sol du stationnement sur le centre bourg + marquage au sol du STOP Moulin/ Huit Mai avec suppression de la priorité à droite créée dans le cadre du cœur de quartier.	25 000€
Souché	Rue de Souché Secteur coop/ CA	Elargissement des trottoirs et reprise de la chaussée entre le carrefour André Gide et la partie rénovée.	29 000€
Saint Florent	Rue Jean Jaurès	Sécurisation des piétons avec création d'un trottoir et d'un alternat feux	25 000€
Nord	Carrefour Gainerie/ Sarrazine/ Cholette	Sécurisation du carrefour par un giratoire	60 000€
TOTAL crédits investissements 2015			200 000€

- o Ce sont 6 quartiers qui ont bénéficié d'un projet en 2015 (les 3 autres seront donc prioritaires pour 2016)
- o Le projet du Conseil de quartier du Clou-Bouchet est l'exception qui confirme la règle de réalisation de tous les projets dans l'année ; toutefois les crédits pour ce projet sont bien issus de l'année 2015
- o Cette année les projets ont été orientés vers la voirie mais les projets en lien avec les espaces verts ou le patrimoine peuvent également bénéficier des crédits de quartier.

Ciné plein air été 2016

Sur 2015, cette nouvelle proposition estivale et culturelle a été une réussite dans chaque quartier où elle a été programmée. Il a été analysé que la notion de proximité dans ce type d'opération est primordial. La Vie participative en lien avec le service Culture proposent par conséquent de renouveler l'opération avec 6 dates pour l'été 2016.



Les dates arrêtées sont les suivantes :

- Samedi 2/07 – Parc de la Tour Chabot,
- Lundi 4/07 - Place du Donjon,
- Lundi 11/07 – A proximité de la place Constand Saboureau à Saint Liguairre,
- Lundi 18/07 – Terrain de foot de Cholette,
- Mardi 02/08 – Parc derrière le CSC de Sainte Pezenne,
- Lundi 08/08 – Secteur Massujat à Goise,
- Vendredi 19/08 – Parc de la Tour Chabot,
- Lundi 22/08 - Place du Temple,
- Samedi 03/09 - Bassin d'orage Champclairiot (géré indépendamment du service Culture).

L'idée cette année est également de proposer aux conseillers des quartiers ou à des associations du quartier (CSC par exemple) qui vont accueillir une date de participer de manière bénévole au montage et démontage de l'événement aux côtés du service Culture. Nous renverrons un message aux Conseils de quartier concernés pour recruter des conseillers bénévoles.

Les conseillers de quartier du Clou Bouchet sont déçus de ne pas voir de programmation sur leur quartier pour 2016. Ils demandent aux élus de positionner le Clou Bouchet dans les choix 2017. La place Cugnot est identifiée comme le lieu le plus à même d'accueillir ce genre de manifestation conviviale.

Valorisation des cours d'eau

Pour répondre à une demande formulée par les Conseils de quartier de Souché et du Nord qui sont plus spécifiquement concernés par les cours d'eau à Niort (notamment du fait de la présence du Lambon et du secteur de protection des eaux du Vivier sur cette partie du territoire de Niort), nous avons sollicité le service en charge de cette thématique pour travailler à leur valorisation. En effet, il n'existe pas de signalisation pour informer de la présence des cours d'eau sur Niort, il n'y a aucun panneau d'indication alors que l'eau est très présente sur notre commune. Le service a donc réalisé un recensement des points où les cours d'eau croisent un chemin, une rue, un pont... pour y proposer d'installer une signalisation. C'est ce recensement et les propositions des lieux où il paraît pertinent de poser cette signalétique qui feront l'objet de la réunion du 25 avril prochain, une réunion inter-quartier car l'ensemble des conseils est concerné, même si certains plus que d'autres. *NB : cette réunion a dû être annulée par la suite. Une autre date sera calée puis communiquée à l'ensemble des conseillers de quartier.*

Prochain conseil de quartier le jeudi 2 juin

ATTENTION : cette date est reportée fin juin = jeudi 23/06.

Fin de la réunion à 22h30